



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION DE DROIT COMMUN DU PLAN

LOCAL D'URBANISME DE THENNELIÈRES

COMMISSAIRE ENQUÊTRICE DÉSIGNÉE : Ingrid LENGELLE

Par arrêté AH_2025_0086, le public est informé que Troyes Champagne Métropole a prescrit une enquête publique portant sur le projet de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Thennelières.

L'enquête publique aura lieu du 05 novembre à 17h00 au 06 décembre à 13h00, soit une durée de 32 jours consécutifs.

Par décision du 25/09/2025, le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne a désigné Ingrid LENGELLE en qualité de Commissaire Enquêtrice principale et Claude MARTIN en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant pour l'enquête publique.

Le dossier d'enquête se compose de plusieurs pièces qui seront consultables dans les mêmes conditions sur différents supports :

- Une note de présentation de la modification,
- Les OAP,
- Le règlement écrit,
- Les plans de zonage,
- L'arrêté portant ouverture et définissant les modalités de l'enquête publique.

Les autres pièces du PLU étant inchangées, il s'agira de consulter le dossier du PLU.

Horaires d'ouverture du lieu de consultation et permanences du Commissaire Enquêtrice :

Le dossier de l'enquête sera consultable sur support papier avec registre accessible au public aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur le lieu de permanence du Commissaire Enquêtrice tout au long de l'enquête et en ligne sur le site internet de Troyes Champagne Métropole avec un registre dématérialisé.

Horaires d'ouverture de la mairie de Thennelières	Permanences du Commissaire Enquêtrice, Ingrid LENGELLE
<p>Mercredi : 09h à 12h Vendredi : 15h à 19h</p>	<p>Mercredi 05 novembre : 17h00 - 19h00 Samedi 15 novembre : 11h00 - 13h00 Mercredi 26 novembre : 16h00 - 18h00 Samedi 6 décembre : 11h00 - 13h00</p>

Des observations et propositions pourront être déposées sur des registres (papier ou en ligne) qui accompagnent les dossiers pendant toute la durée de l'enquête.

Elles peuvent aussi être adressées :

- Par courrier : Troyes Champagne Métropole - À l'attention de Madame la Commissaire Enquêtrice, chargée de l'enquête publique relative à la modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme, 1 place Robert Galley, 10 000 Troyes.
- Par courrier électronique : plui@troyes-cm.fr avec comme objet "Enquête publique - À l'attention de Madame la Commissaire Enquêtrice".
- Sur XENQUETES : accessible depuis le site internet de Troyes Champagne Métropole et de la commune de Thennelières.

Pour les consultations du dossier, elles sont possibles aux heures d'ouverture habituelles de la mairie de Thennelières. Le public est informé que toute observation sera consultable par tous. À l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par la Commissaire Enquêtrice. Il disposera d'un mois pour transmettre son rapport unique et ses conclusions motivées au Président de Troyes Champagne Métropole.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport établi, ainsi que les conclusions motivées du Commissaire Enquêtrice, seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération Troyes Champagne Métropole, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le projet de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Thennelières, éventuellement modifié pour tenir compte des avis reçus, des observations formulées et du rapport du Commissaire Enquêtrice, sera, par la suite, soumis au vote du Conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole.